



Le Saint-Siège

*LETTRE DU PAPE PIE XII
AU CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE
À L'OCCASION DU 650^e ANNIVERSAIRE
DE LA FONDATION DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE**

12 juillet 1941

Nous avons appris dernièrement que la Confédération helvétique va célébrer dans la joie, au début du prochain mois d'août, le 650^e anniversaire de son heureuse fondation. De très grand cœur, Nous prenons part, Nous aussi, à la joie de la chère nation helvétique, dont un groupe d'élite de citoyens veille, depuis tant de siècles, avec une fidélité non seulement constante mais parfois héroïque, sur la personne du pontife romain. Votre État, illustrissimes Messieurs, dans la multiple diversité des langues et des institutions, offre le plus bel exemple d'union étroite et fraternelle ; cet exemple est capable, avec le secours divin, de pousser fortement les autres peuples à un amour mutuel et à la concorde. À la vérité, dans votre pays, la charité chrétienne est en très grand honneur. Elle fait que votre République qui n'est ennemie de personne s'efforce de venir en aide même aux citoyens des autres nations, à ceux en particulier qui souffrent davantage des calamités de cette horrible guerre. Nous vous félicitons donc de nouveau et avec vous Nous avons rendu et rendons grâces à la divine bonté qui, jusqu'ici, vous a protégés d'une façon spéciale. Nous vous adressons aussi publiquement, illustrissimes Messieurs, Nos félicitations pour la paix et la concorde qui, grâce aux hommes de bonne volonté, règnent aujourd'hui dans vos cantons, Nos félicitations pour la sagesse et le soin avec lesquels vous-mêmes, au milieu de tant de périls actuels, vous gouvernez ce peuple et vous vous efforcez – ce qui est le principal et Nous tient le plus à cœur – d'arriver à ce que les droits et les obligations de la religion soient conservés sains et saufs.

En outre, il Nous plaît de rappeler que les autorités ou les gouvernants de la Suisse n'omettent pas dans leurs discours publics de prononcer avec confiance et respect le nom de Dieu et, suivant une coutume fort honorable, de toujours se confier, eux et leurs concitoyens, à la protection divine, chaque fois qu'ils font des communications officielles. Ainsi, vous suivez tout à fait les

traces de vos ancêtres qui, au début du mois d'août 1291, renouvelèrent « au nom du Seigneur » une alliance perpétuelle entre eux. Expriment le souhait que vos concitoyens pensent et agissent dans le même sens que le bienheureux Nicolas de Flue, qui s'est fait remarquer et par la ferveur de sa piété chrétienne et par son zèle pour la Confédération helvétique, Nous formons pour votre nation les vœux chaleureux pour que le règne du Christ se consolide de plus en plus dans ses fils, qu'elle puisse, dans une prospérité générale accrue, remplir mieux de jour en jour la mission que Dieu lui a assignée. Enfin, en cet anniversaire solennel de la fondation de la Confédération, Nous prions Dieu instamment de protéger toujours l'illustre Helvétie, d'écarter d'elle les maux et les dangers de tout genre, de vouloir bien enrichir amplement des biens célestes ses gouvernants et tout son peuple.

* AAS 33 (1941), p.386-387.

Documents Pontificaux 1941, p. 190-191.

Actes de S.S. Pie XII, III, p.152-155.
